# Manuel d'utilisation

# Processir



JEM Care Solution

Des solutions informatiques pour toutes vos pratiques

JEMCARE SOLUTION

14 place du Conseil National de la Résistance 38400 Saint-Martin-D'Hères

Téléphone: 07 50 28 97 15

E-mail : contact@jemcare-solution.com Internet : <u>www.jemcare-solution.com</u>



## Sommaire

Pour tous les utilisateurs	3
Lancer le logiciel	3
Se connecter	3
Écran d'accueil	4
Déconnexion	4
Quitter et fermer le logiciel	5
Secrétaires médicales - Admission patient	5
Rechercher un patient	5
Premier cas : le dossier du patient existe	6
Deuxième cas : le dossier n'existe pas - création d'un dossier patient	8
Radiologue praticiens hospitaliers	10
Procéder à un examen	10
Enregistrer les images dans le PACS	13
Rédiger un compte-rendu	15
Consultation d'un DMR	16
Sélectionner le DMR	16
Sortie du patient	18
Afficher et imprimer le DMR	19
Visualiser les images du DMR	19
Compte-rendu d'un examen	19
Manipulateurs radiologiques	21
Procéder à un examen	21
Traiter une image radiologique	21
Modifier le contraste	22
Faire un négatif de l'image	23
Zoom	24
Rotation	25
Miroir	26
Reset	26
Associer examen au DMR	26
Consultation d'un DMR	27
Intornos	27



## Introduction

Vous trouverez dans ce manuel d'utilisations toutes les informations nécessaires pour utiliser le logiciel professionnel radiologique Processir. Les fonctionnalités du logiciel sont différentes pour chaque professionnel et seront donc détaillées en fonction du métier : secrétaires médicales, praticiens hospitaliers, manipulateurs radiologiques ainsi que les internes du service radiologie. Vous pouvez vous référer à la table des matière pour retrouver plus facilement les informations dont vous avez besoin. Seul les professionnels enregistrés dans la base de données du service radiologie peuvent accèder au logiciel pour des mesures de sécurité. Les fonctionnalités communes à tous les utilisateurs sont présentées dans la première partie. En cas de problème technique avec le logiciel, veuillez contacter le service de maintenance par e-mail à : sav@jemcare-solution.com.

## 1. Pour tous les utilisateurs

## a) Lancer le logiciel



Pour lancer le logiciel sur un ordinateur du service radiologie, il suffit de double cliquer sur l'icône suivante, qui est présente sur le bureau. Si l'icône n'est pas sur le bureau, vous pouvez regarder dans la liste des applications de l'ordinateur en cliquant en bas à droite de l'écran.

## b) Se connecter



Le logiciel Processir s'ouvre sur la fenêtre d'authentification. Il faut renseigner son identifiant ainsi que son mode de passe.

Une fois ces données renseignées, cliquer sur Valider permet d'accéder à sa session personnelle.



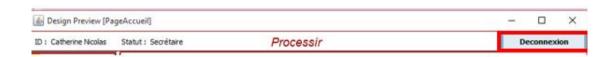
## c) Écran d'accueil



Sur l'écran d'accueil, le nom, le prénom et la spécialité de la personne connectée sont affichés en haut à gauche. A droite se situe le bouton de déconnexion qui permet de fermer la session courante.

Sur cette page, le professionnel a accès aux fonctionnalités offertes par le logiciel : admission patient, consultation et création d'un Dossier Médical Radiologique, procéder à un examen, associer un examen à un DMR, gestion du compte-rendu et gestion des images.

## d) Déconnexion



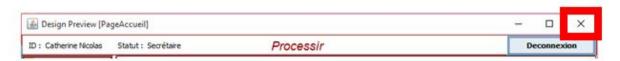
Pour se déconnecter de sa session, il suffit de cliquer sur le bouton "Deconnexion" présent sur toutes les interfaces. Il vous redirigera directement vers l'interface de connexion (voir 1.b) ).



Attention, si vous n'avez pas enregistré ce que vous étiez en train de faire avant de vous déconnecter (création/modification dans un dossier patient, écriture d'un compte-rendu, ...), les modifications ne seront pas prises en compte.



## e) Quitter et fermer le logiciel



Pour quitter le logiciel Processir, il faut cliquer sur l'icône en croix en haut à droite de la fenêtre. Vous serez alors automatiquement déconnectés de votre session.



Attention, si vous n'avez pas enregistré ce que vous étiez en train de faire avant de vous déconnecter (création/modification dans un dossier patient, écriture d'un compte-rendu, ...), les modifications ne seront pas prises en compte.

## Secrétaires médicales - Admission patient

Les secrétaires médicales ont pour rôle dans le logiciel Processir de procéder à l'admission des patients au sein du service de radiologie lors de leur arrivée. Elle n'ont donc accès qu'à la fonctionnalité **Admission patient**.

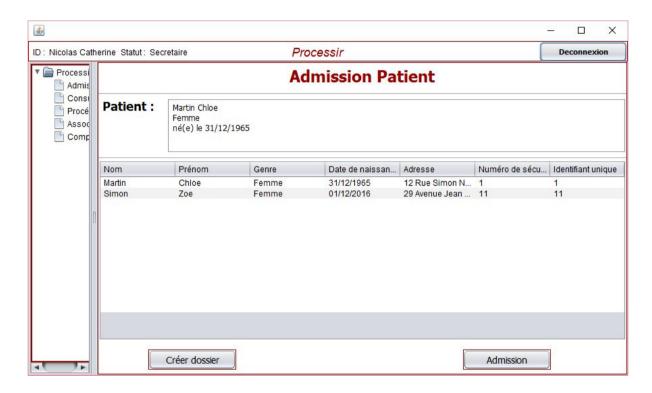
## a) Rechercher un patient





Lorsque que l'on clique sur la fonctionnalité Admission patient dans le menu de gauche, on arrive à l'écran ci-dessus. Quel que soit la situation du patient se présentant à l'accueil du service radiologie, que ce soit sa première venue dans le service ou non, il vous devez remplir les quatre champs demandés, puis cliquez sur "valider".

#### L'écran suivant apparaît alors :



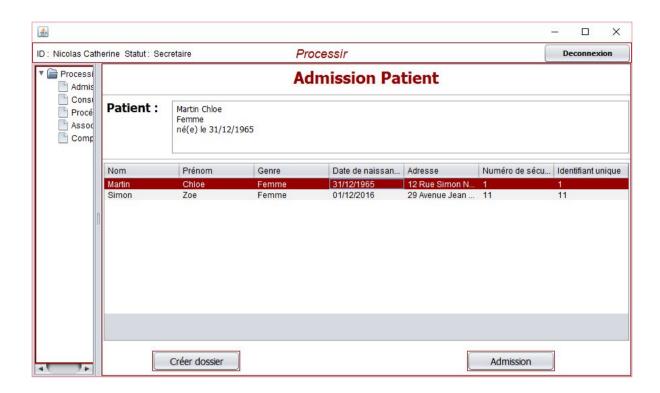
Le logiciel affiche la liste des Dossiers Médicaux Radiologiques qui correspondent exactement ou approximativement aux informations entrées à l'étape précédente. Deux possibilités à partir de ce moment là :

- soit le dossier du patient existe déjà dans le service radiologie ou dans le Dossier Patient Informatisé de l'hôpital (voir section 2.b))
- soit le dossier n'existe pas encore ou n'a pas été retrouvé (voir section 2.c) ).

### b) Premier cas : le dossier du patient existe

Si vous retrouvez le patient recherché dans la liste affichée dans la partie Admission patient, il vous suffit de cliquer sur la ligne correspondante au patient pour le sélectionner, puis de cliquer sur "Admission".





S'affiche ensuite l'écran suivant qui confirme l'admission du patient :



Le dossier du patient est donc bien admis. Si c'est la première venue du patient dans le service de radiologie, alors le logiciel récupère le dossier du patient qui a été créé à l'hôpital et ses informations sont directement intégrées dans le dossier du service radiologie.

Lorsque vous cliquez sur "Fermer", vous serez directement redirigés vers l'écran d'accueil (voir section 1.c) ).



# c) Deuxième cas : le dossier n'existe pas - création d'un dossier patient

Si vous ne retrouvez pas le dossier du patient, le logiciel Processir vous offre la possibilité de créer un dossier patient temporaire afin que le patient puisse tout de même être admis dans le service de radiologie.

Lorsque vous êtes sur l'écran Admission patient (voir 2.a) ), si aucun dossier ne correspond au patient, cliquez directement sur le bouton "Créer dossier" :

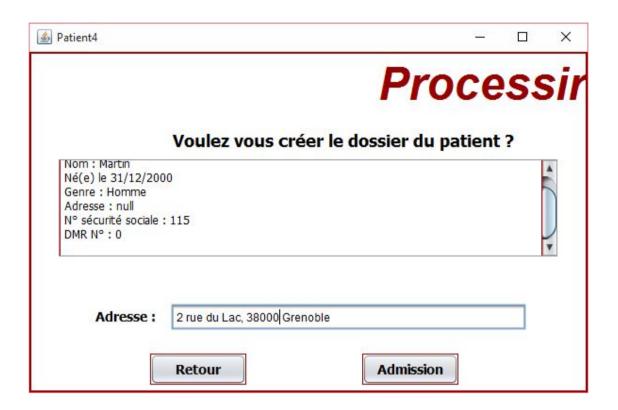




Si vous vous êtes aperçu que vous avez entré des informations erronées, vous pouvez retourner à l'écran précédent en cliquant sur "Admission patient" dans le menu de gauche.



Pour finaliser la création du dossier temporaire, remplissez la case **Adresse** de la fenêtre suivante :



Le numéro du DMR est initialisé à 0. Le dossier est donc considéré par le logiciel comme un dossier temporaire et devra donc être associé à un DMR fixe par la suite.À tout moment, vous pouvez cliquer sur le bouton "Retour" pour retourner à la page précédente.



Ce cas doit rester exceptionnel. En effet, plusieurs dossier temporaires ne peuvent pas coexister dans le logiciel!

Lorsque vous cliquez sur "Admission", le patient est considéré comme admis dans le service de radiologie et une fenêtre vous en informe :





Le patient peut alors procéder à ses examens. Cliquez sur "Fermer" pour retourner à la page d'accueil du logiciel.

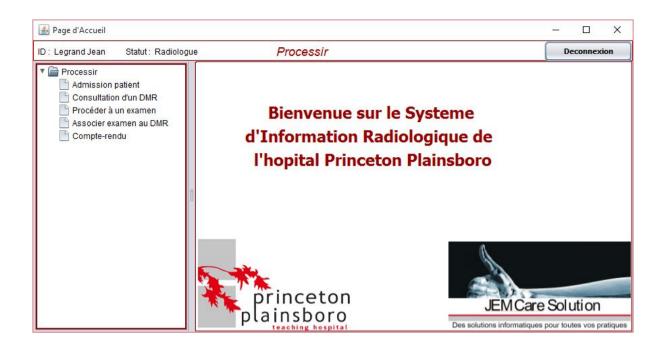
## 3. Radiologue praticiens hospitaliers

Dans le logiciel Processir, le praticien hospitalier peut accéder aux fonctionnalités Procéder à un examen et peut rédiger son compte-rendu d'examen. Avant de pouvoir accéder aux fonctionnalités, il faut s'identifier dans le logiciel (voir partie 1.b) ).

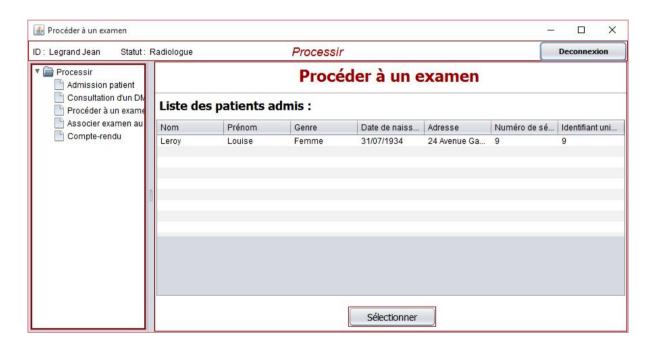
## a) Procéder à un examen

Pour procéder à un examen, il faut tout d'abord cliquer sur "Procéder à un examen" dans le menu gauche :





On accède alors à une fenêtre affichant une liste de patients :



Cette page contient la liste de tous les patients actuellements admis dans le service radiologie, après être passés par l'accueil. Il vous faut alors sélectionner le patient qui va passer son examen, puis cliquez sur "Valider".

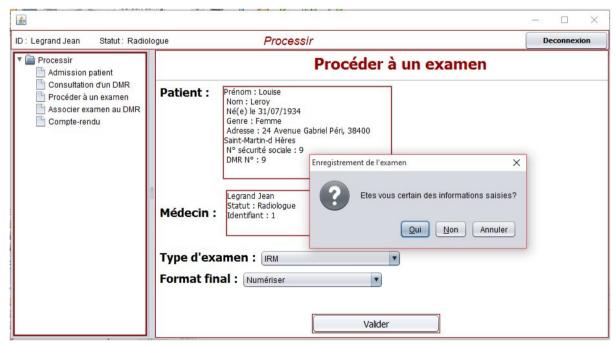
Vous atteignez alors la page ci-dessous, qui récapitule à la fois les informations administratives du patient et l'identité du médecin qui procède à l'examen. Vous devez ensuite choisir le type d'examen dans le menu déroulant (scanner, IRM, radiographie ou autre) ainsi que le format final de l'examen (numérisé ou non).





Une fois que tous les champs sont remplis, cliquez sur "Valider".

Une fenêtre de confirmation apparaît alors, vous demandant si les informations entrées sont correctes :



Cliquez sur "Oui" pour accéder à l'interface suivante. Les boutons "Non" et "Annuler" vous permettent de pouvoir modifier le type d'examen et le format final de l'examen.

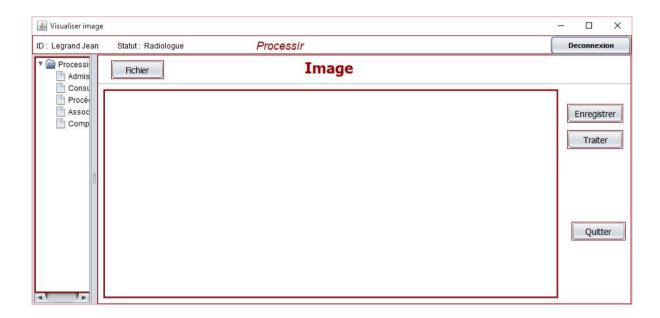


Pour changer de patient, il faut cliquer sur "Procéder à un examen" dans le menu de gauche.



## b) Enregistrer les images dans le PACS

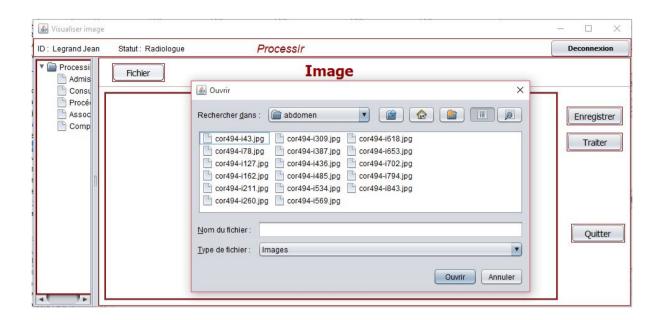
L'enregistrement des images se fait après avoir effectué les instructions de Procéder à un examen (voir 2.a) ). Si l'image est numérisée, vous accédez alors à l'écran suivant :



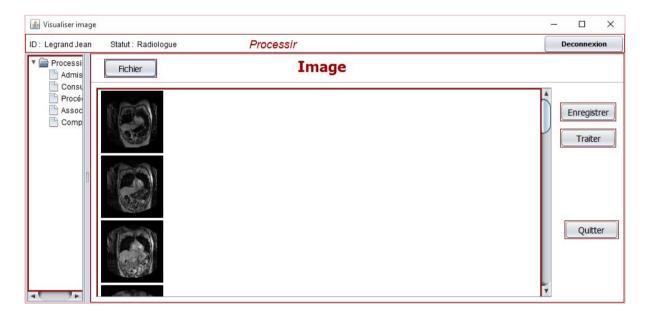
Cette interface vous permet de récupérer les images effectuées lors de l'examen puis de les enregistrer dans le PACS. Le bouton "Traiter" qui permet de modifier les images est réservé aux manipulateurs radiologiques du service.

Cliquez ensuite sur le bouton "Fichier". Il ouvre une fenêtre de recherche dans les dossiers de l'ordinateur que vous utilisez. Il vous suffit donc de naviguer dans vos dossiers et de sélectionner celui qui correspond à l'examen qui vient d'être effectué. Ouvrez-le, puis double-cliquez sur une des images.



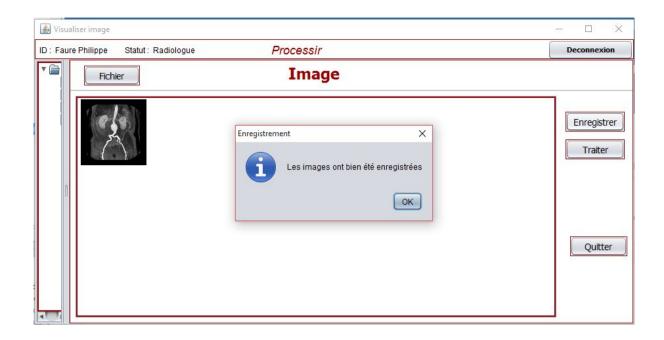


Le dossier entier est alors affiché dans la fenêtre afin de vous permettre de visualiser les images :



Pour finir, cliquez sur "Enregistrer" pour enregistrer toutes les images dans le PACS. Un message de confirmation s'affiche alors :





Vous pouvez alors retourner à l'écran d'accueil en cliquant sur le bouton "Quitter".



Si vous quittez sans avoir enregistrer les images, il ne sera plus possible de les associer à l'examen et donc au DMR du patient.



Toutes les images d'un même examen doivent êtres réunies dans un même dossier avant d'êtres enregistrées dans le PACS.

## c) Rédiger un compte-rendu

Tout d'abord, il vous faut cliquer sur "Compte-rendu" dans le menu de gauche. La liste des Dossiers Médicaux Radiologiques dont le compte-rendu n'a pas encore été rédigé est alors affichée :

Cliquez sur un dossier pour le sélectionner, puis cliquez sur le bouton "Saisir". Vous accédez alors à l'interface suivante, qui permet de rédiger le compte-rendu :



## d) Consultation d'un DMR

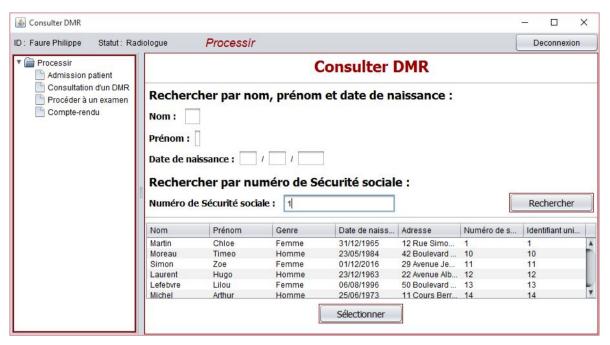
#### i) Sélectionner le DMR

Pour pouvoir consulter un DMR, vous devez vous cliquer sur **Consultation d'un DMR** dans le menu à gauche. S'affiche alors l'écran suivant :



Dans la partie supérieure de l'écran, vous pouvez entrer des informations concernant le patient qui vous intéresse pour ensuite rechercher son DMR. Vous pouvez faire la recherche soit en fonction du nom, du prénom et de la date de naissance du patient, soit en fonction de son numéro de sécurité sociale. Une fois que vous avez complété le ou les champs, cliquez sur le bouton "Rechercher":





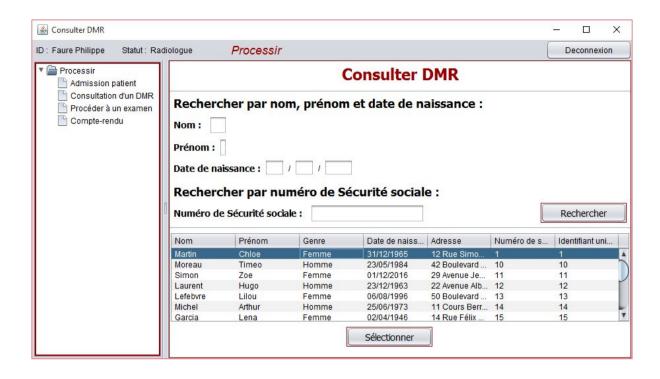
La liste des DMR affichée en bas de l'écran n'affiche alors plus que le DMR correspondant à la recherche :



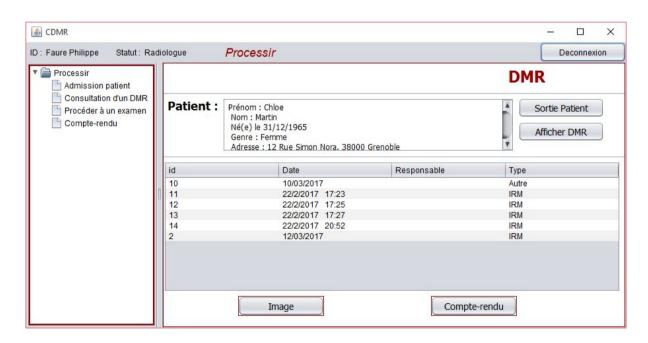
Vous pouvez alors cliquer sur le DMR puis cliquez sur "Sélectionner".

Sinon, vous pouvez aussi sélectionner directement le DMR depuis la liste de tous les DMR du service qui s'affiche dans la partie inférieure de l'écran. Pour cela, cliquez sur le DMR pour le sélectionner, puis cliquez sur le bouton "Sélectionner" :





Vous arrivez maintenant sur une page qui récapitule la liste des examens du patient sélectionné :



Plusieurs actions sont alors possibles à partir de cette interface.

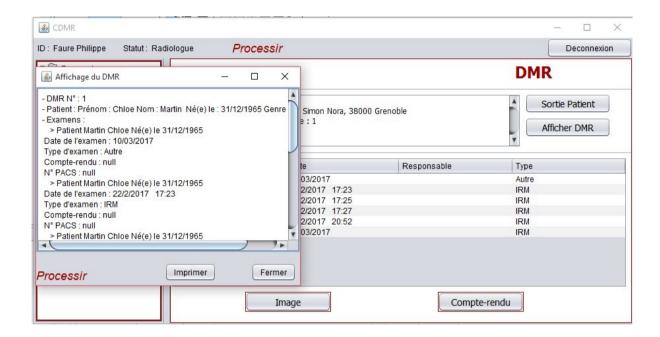
ii) Sortie du patient



Pour que le patient ne soit plus considéré comme admis dans le service, il est important d'enregistrer sa sortie dans le logiciel. Pour cela, il suffit de cliquer sur le bouton "Sortie Patient".

#### iii) Afficher et imprimer le DMR

Si vous souhaitez visualiser et éventuellement imprimer le DMR afin de le placer dans le dossier papier du patient, cliquez sur le bouton "Afficher DMR". Une nouvelle fenêtre s'ouvre alors :



Cette fenêtre contient une version imprimable de l'ensemble des examens du patient. Vous pouvez cliquer sur "Imprimer" pour imprimer le DMR. Cliquez sur "Fermer" pour retourner à l'écran précédent.

#### iv) Visualiser les images du DMR

Si vous souhaitez voir les images correspondantes à un examen du patient, sélectionnez un examen en cliquant dessus, puis cliquez sur "Image". Vous arrivez alors sur l'écran suivant :

#### v) Compte-rendu d'un examen

Si vous souhaitez remplir, mettre à jour ou tout simplement visualiser le compte-rendu d'un examen, sélectionnez un examen en cliquant dessus, puis cliquez sur le bouton "Compte-rendu" afin d'arriver à cet interface :





Si un compte-rendu existe déjà, il s'affiche dans le cadre supérieur. Si vous voulez le compléter, vous pouvez remplir le cadre du bas, puis cliquez sur "Associer à l'examen". Un message apparaît alors pour vous demander si vous voulez confirmer le compte-rendu saisi et l'associer à l'examen :



Si vous répondez non, vous resterez sur l'écran de saisie du compte-rendu. Si oui, le compte-rendu sera sauvegardé et associé à l'examen.



## 4. Manipulateurs radiologiques

Dans le logiciel Processir, le manipulateur radiologique peut accéder aux fonctionnalités Procéder à un examen, Associer un examen à un Dossier Médical Radiologique et traiter les images issues d'examens.

## a) Procéder à un examen

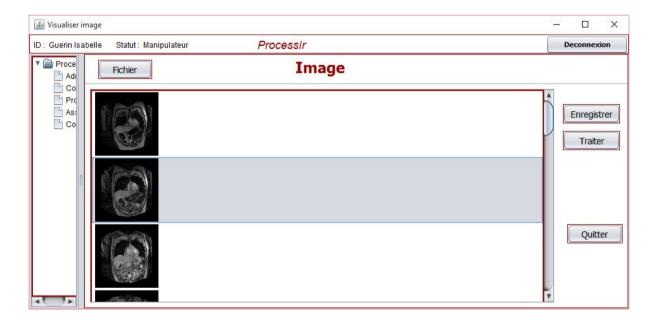
Cette procédure est la même que pour un radiologue praticien hospitalier (voir 2.a) ).

## b) Traiter une image radiologique

Il existe deux façon d'accéder à l'écran permettant de faire du traitement d'image.

- soit à la suite de Procéder à un examen (voir 2.a) )
- soit lors de la consultation d'un DMR

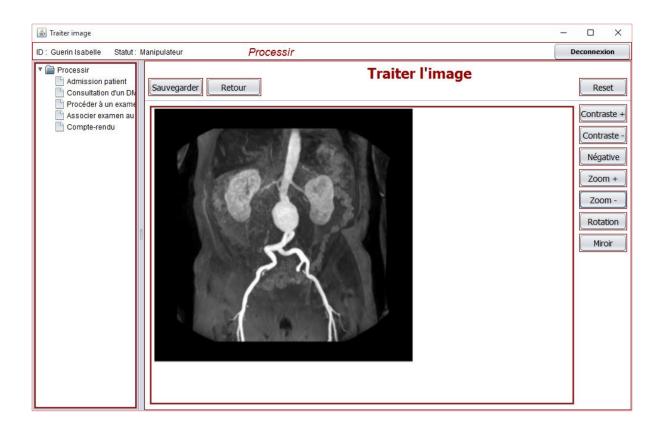
Pour la première manière, il faut cliquer sur une image pour la sélectionner, puis cliquez sur le bouton "Traiter" :



#### Si vous passez par Consultation d'un DMR, ...

Dans les deux cas, après avoir cliqué sur "Traiter", une fenêtre s'ouvre par dessus la fenêtre précédente :



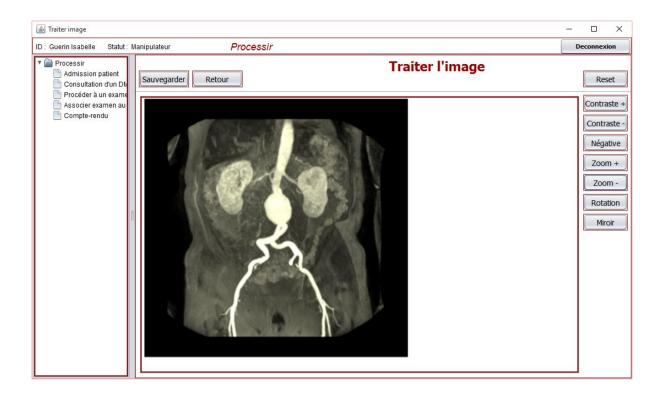


L'image que vous avez sélectionnée précédemment s'affiche et vous pouvez procéder aux traitements en cliquant sur les boutons à droite. Vous pouvez cliquer plusieurs fois à la suite dessus pour répéter leurs effets.

#### i) Modifier le contraste

Le bouton "Contraste +" augmente le contraste entre les différentes parties de l'image :





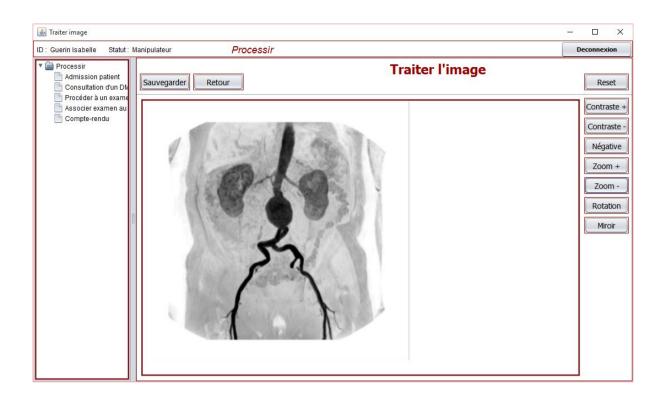
Le bouton "Contraste -" fait le contraire en diminuant le contraste de l'image :



#### ii) Faire un négatif de l'image

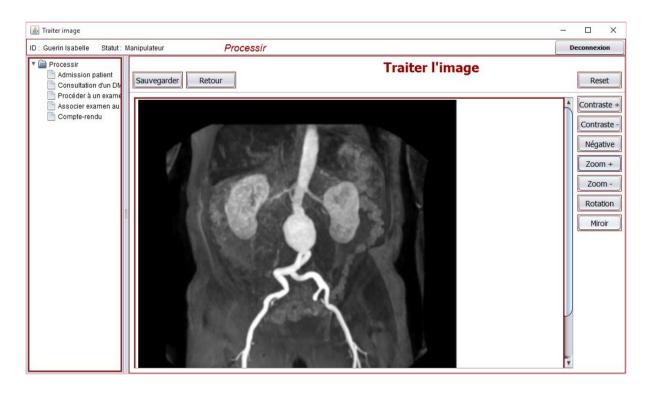
Le bouton "Négative" permet d'inverser les niveaux de gris de l'image pour afficher son négatif :





#### iii) Zoom

#### Le bouton "Zoom +" effectue un agrandissement de l'image :





Tandis que le bouton "Zoom -" réduit sa taille :



#### iv) Rotation

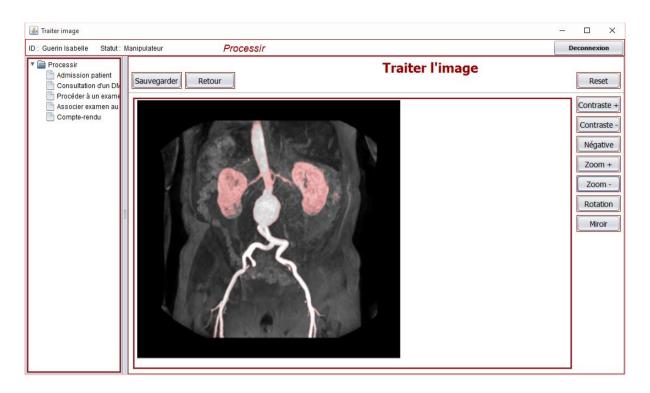
Le bouton "Rotation" vous permet de faire tourner l'image de 90° vers la droite :





#### v) Miroir

Le bouton "Miroir" permet d'inverser l'image selon le plan horizontal :

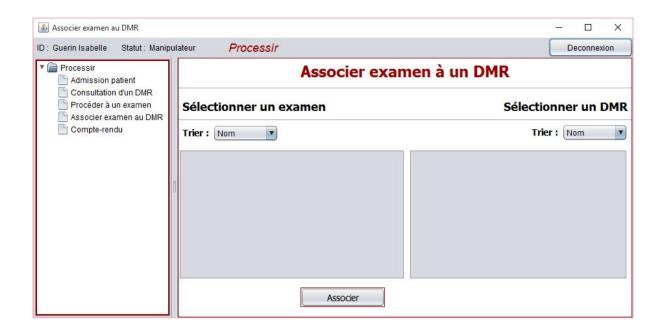


#### vi) Reset

Le bouton "Reset" vous permet de revenir à l'image originale. Les modifications effectuées seront alors effacées.

## c) Associer examen au DMR





## d) Consultation d'un DMR

Cette partie est identique à celle du radiologue praticien hospitalier (voir 2.d)).

## 5. Internes

Les internes en médecine du service radiologie ont accès aux mêmes fonctionnalités que leur équivalent sénior. Ils doivent donc se référer dans ce document à la partie correspondante.